



SESSION 2025  
-----

**CAPLP ET CAFEP**  
CONCOURS EXTERNE

Section  
**ÉCONOMIE GESTION**  
Option  
**SÉCURITÉ PRÉVENTION**

**Épreuve écrite disciplinaire appliquée**

*L'épreuve porte sur l'enseignement professionnel dans l'option choisie.*

*Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni par le jury.*

**Durée : 5 heures**  
-----

L'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P.**

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

### **CAPLP EXTERNE – ÉCONOMIE GESTION**

Option

#### **Sécurité prévention**

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	8055J	102	9312

► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	8055J	102	9312





## Sujet

Vous êtes professeur(e) d'économie-gestion option sécurité-prévention et exercez dans une classe de terminale baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité. À partir de vos connaissances et des ressources documentaires fournies, il vous est demandé de proposer une séquence pédagogique permettant le développement chez les élèves des compétences suivantes :

- *A1.4C2 Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers*
- *A2.3C1 Intervenir sur un début d'incendie*
- *A2.4C2 Rédiger des écrits professionnels*
- *A4.3C1 Alerter les services compétents*
- *A4.3C2 Appliquer les protocoles adaptés à la situation*
- *A4.3C3 Mettre en œuvre les mesures conservatoires*

### **Première partie**

À partir du contexte d'apprentissage, vous concevez une séquence pédagogique permettant l'apprentissage ou l'approfondissement des compétences citées ci-dessus en exploitant le corpus documentaire. Cette séquence doit être structurée en proposant plusieurs séances cohérentes.

Vous veillerez à mettre en évidence pour chacune des séances :

- les objectifs spécifiques ;
- les prérequis mobilisés ;
- les activités d'apprentissage exploitant le contexte professionnel en mettant en évidence :
  - les contenus à transmettre en cohérence avec le référentiel du baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité et les ressources retenues ;
  - les attendus de chaque travail demandé aux élèves ;
  - les ressources du corpus exploitées ;
  - les équipements ou technologies mobilisés ;
- les modalités d'évaluation des acquis des élèves ;
- les disciplines et dispositifs transversaux éventuellement mobilisés.

### **Deuxième partie**

À la suite de votre proposition de séquence pédagogique, vous présentez une analyse argumentée justifiant vos choix et explicitant votre démarche didactique. Pour les documents retenus, vous préciserez la transposition didactique nécessaire pour satisfaire les objectifs fixés (extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, adjonction d'indications, etc.).

## **LISTE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

Ressource 1 : Présentation des entreprises

Ressource 2 : Qu'est-ce qu'un site industriel Seveso ?

Ressource 3 : Fiche réflexe « Intervenir sur pollution » - SécuPrév

Ressource 4 : Fiche réflexe « Intervenir sur un départ de feu » - SécuPrév

Ressource 5 : Nouvel incident dans une usine Seveso de chlore dans le Gard, un périmètre de sécurité mis en place, une centaine de pompiers sur place

Ressource 6 : Extrait P.O.I. BIFAUD INDUSTRY - Sommaire

Ressource 7 : Extrait P.O.I. BIFAUD INDUSTRY - Chapitre I - Alerte

Ressource 8 : Extrait P.O.I. BIFAUD INDUSTRY - Chapitre II - Situation géographique

Ressource 9 : Périmètre de bouclage en cas d'application du plan particulier d'intervention (P.P.I.)

Ressource 10 : Sinistres survenus sur le site de BIFAUD INDUSTRY

Ressource 11 : Extrait du guide thématique sur les exercices PPI (plan particulier d'intervention) - Sécurité civile

Ressource 12 : Grille d'évaluation de la compétence « Intervenir sur un début d'incendie »

Ressource 13 : Extrait du référentiel du baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité

Ressource 14 : Extrait du programme d'économie droit – baccalauréats professionnels - secteur des services

Ressource 15 : Rénovation de la voie professionnelle, le parcours différencié

Ressource 16 : Équipement de l'espace pédagogique

## Ressource 1 : Présentation des entreprises

L'entreprise BIFAUD INDUSTRY, située à Cormontreuil près de Reims (51) au bord du canal de la Marne à l'Aisne, est spécialisée dans la fabrication de composants électroniques.

Depuis 1998, cette entreprise a développé en France et en Europe, un réseau de distribution indépendant de matériel électronique à destination de l'industrie. Elle est à la pointe des développements et besoins du marché (e-business, optimisations économiques, formations, etc.). Elle est implantée sur un site classé Seveso - seuil bas.

La sécurité est assurée par un prestataire nommé SécuPrév, spécialiste en sécurité privée, spécifiquement pour la protection des biens et des personnes : accueil-filtrage, surveillance, gardiennage et sécurité incendie, etc. sur des ERP (établissement recevant du public), des IGH (immeuble de grande hauteur) et des sites industriels. Cette société de sécurité privée est engagée dans une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises),

FICHE D'IDENTITÉ	
Raison sociale	BIFAUD INDUSTRY
Coordonnées	Siège social : ZAC - Route de Louvois - 51350 Cormontreuil  +33 (0)3 26 22 50 30 -  <a href="mailto:contact@bifaudindus.com">contact@bifaudindus.com</a>
Certifications	ISO 14001 (management environnemental) ISO 26000 (responsabilité sociétale des entreprises)
Informations juridiques	
RCS	RCS Reims
APE	4669A / Commerce de gros de matériel électrique
Date de création	05/05/1998
Forme juridique	SARL
Capital social	97 622 €
Dirigeant	M. Turlanot Guillaume
N° de SIRET	408 829 380 00026
TVA intra.	FR73408829380
Chiffres clés au 31-12-2024	
Effectif	2 580 salariés
Chiffre d'affaires	43 064 845 €
FICHE D'IDENTITÉ	
Raison sociale	SécuPrév
Coordonnées	Siège social : 17 boulevard Foch - 51100 Reims  +33 (0)3 26 92 30 30 -  <a href="mailto:contact@secuprev.fr">contact@secuprev.fr</a>
Informations juridiques	
RCS	RCS Reims
APE	8010Z / Activité de sécurité privée
Date de création	07/06/2013
Forme juridique	SARL
Capital social	10 000 €
Dirigeant	M. Jeanaud Thierry
N° de SIRET	440 319 101 00552
TVA intra.	FR51788569880
Chiffres clés au 31-12-2024	
Effectif	1 250 salariés
Chiffre d'affaires	10 080 000 €

Source : les auteurs

## Ressource 2 : Qu'est-ce qu'un site industriel Seveso ?

### Site Seveso : définition

Les sites industriels classés Seveso portent malheureusement le nom d'une commune italienne dans laquelle un accident industriel a eu lieu dans les années 70.

C'est depuis cette catastrophe industrielle que les membres de l'Union européenne ont mis en place une politique commune de prévention des risques industriels majeurs nommée « Seveso ». Cette directive oblige les états européens à :

- identifier les risques liés aux activités industrielles,
- mettre en place un système d'inspection des sites dangereux,
- prendre les mesures pour faire face à d'éventuels accidents.

La directive Seveso a été adoptée en 1982, puis révisée en 1996 (Seveso 2). Sa dernière mise à jour date de 2012 (Seveso 3) et vise notamment à rendre accessible aux citoyens et au public des informations de sécurité. Cette directive Seveso 3 est mise en place depuis le 1er juin 2015.

Les sites Seveso sont répartis en deux types d'établissements en fonction des quantités et des types de produits et substances dangereuses :

- les établissements Seveso à seuil bas représentent un risque important,
- les établissements Seveso à seuil haut représentent un risque majeur.

En 2015, la France comptabilise près de 1 261 sites classés Seveso dont 700 à seuil haut. Le recensement des établissements Seveso s'effectue tous les quatre ans.

### La notion des risques sur les sites Seveso

Un risque industriel majeur se définit comme un événement accidentel situé sur un site industriel qui met en jeu des produits ou des procédés dangereux.

La conséquence d'un risque peut être grave et immédiate sur les personnes, les biens ou l'environnement. On compte malheureusement, en France, quelques exemples d'accidents majeurs qui se sont produits sur des sites Seveso comme l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen.

Les effets et conséquences d'un accident sur un site Seveso sont regroupés en trois typologies :

- thermique : la conséquence d'une combustion ou d'une explosion,
- mécanique : lié à l'onde de choc d'une explosion,
- toxique : le fruit d'une substance toxique (écoulement ou évaporation).

Pour réduire le risque à la source, les responsables des entreprises ont un rôle important à jouer notamment en protégeant les personnes (salariés, visiteurs, etc.) dont ils ont la responsabilité. C'est pourquoi les installations industrielles Seveso font l'objet d'une attention particulière et exigent le respect de procédures précises pour assurer la sécurité de tous.

Des outils sont prévus en ce sens, pour la prévention des accidents industriels :

- la création d'un PPRT (plan de prévention des risques technologiques) entre l'État, les collectivités et les exploitants des installations,
- des dispositifs de gestion de crise en cas d'accident : le plan d'opération interne, le plan particulier d'intervention et le plan communal de sauvegarde.

[...]

Source : <https://www.artis-groupe.fr/blog/sites-seveso>

## Ressource 3 : Fiche réflexe « Intervenir sur pollution »



### Fiche réflexe

#### Intervention sur pollution

<b>Pour</b>	<b>Service de sécurité</b>
<b>Quand</b>	<b>24 h / 24</b>

#### Agent de sécurité

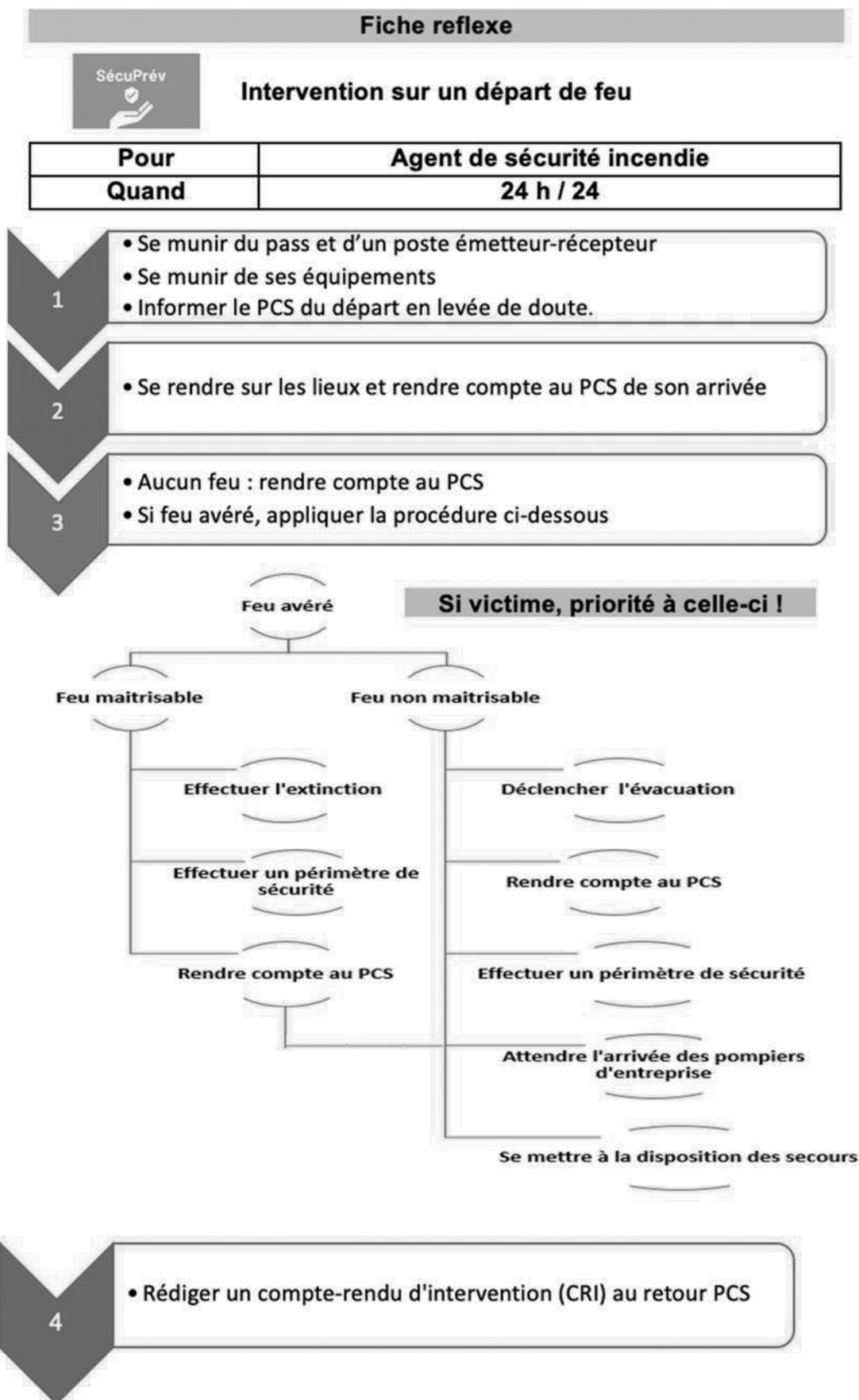
- 1 • Rendre compte immédiatement au chef de poste pour **INCIDENT ENVIRONNEMENTAL**
- 2 • Établir un périmètre de sécurité
- 3 • Stopper la fuite avec le kit anti-pollution à l'arrivée du renfort
- 4 • Rendre compte oralement au PCS  
• Rédiger un compte-rendu d'intervention (CRI) au retour au PCS

#### Le chef de poste

- 1 • Envoyer un renfort avec le kit anti-pollution
- 2 • Envoyer un agent fermer la vanne du bassin d'eau, si risque de déversement
- 3 • Compléter la main courante
- 4 • Informer la hiérarchie  
• Établir un rapport circonstancié, si risque de déversement

Source : les auteurs

## Ressource 4 : Fiche réflexe « Intervenir sur un départ de feu »



Source : les auteurs

## **Ressource 5 : Nouvel incident dans une usine Seveso de chlore dans le Gard, un périmètre de sécurité mis en place, une centaine de pompiers sur place**

Article de presse en ligne - France 3 Régions

Publié le 07/07/2023 à 08h12 • MAJ le 07/07/2023 à 10h23 - Yann Gonon

Un périmètre de sécurité a été mis en place sur la commune de Lédenon, dans le Gard, après un nouvel incident dans une usine de fabrication de produits chlorés, l'usine Hydrapro. Comme il y a trois jours, un dégagement de vapeurs a été constaté. Une centaine de pompiers sont sur place.

Un important dispositif de pompiers a été déployé, ce vendredi 7 juillet en tout début de matinée, sur la commune de Lédenon, dans le Gard. Des vapeurs s'échappent à nouveau d'une usine de chlore classée Seveso, l'usine Hydrapro. Un incident similaire s'était produit trois jours plus tôt sur le même site.

Dans un communiqué, la préfecture du Gard indique avoir déclenché "*le plan particulier d'intervention*" et mis en place "*des mesures de protection de la population et des mesures de sécurisation du site de l'exploitant*". À ce titre, "*un périmètre d'exclusion de 500 mètres a été mis en place*", précisent les services de l'État. Une centaine de pompiers ont été dépêchés sur place ainsi qu'un grand nombre de véhicules d'intervention.

### **Des résidus chlorés "en partie en combustion"**

Selon les premières informations fournies par le Conseil départemental du Gard, environ quatre tonnes de produits chlorés seraient entrées "*en partie en combustion (quatre fûts de 200 kg à l'intérieur de l'usine, quatre fûts de 800 kg à l'extérieur)*". C'est ce qui aurait provoqué le dégagement de vapeur.

Aucun blessé ne serait à déplorer, selon la préfecture du Gard, mais six personnes ont été confinées dans le périmètre de 500 mètres d'exclusion.

Le SDIS (service d'incendie et de secours) du Gard se veut rassurant. Des mesures de la qualité de l'air ont été effectuées aux environs de l'usine. Selon le Lieutenant-Colonel Éric Agrinier, interrogé sur France Bleu Gard-Lozère, la concentration de vapeur chlorée se situerait "*en dessous du seuil de dangerosité*".

L'intervention des pompiers sur place devrait durer une partie de la journée : "*le refroidissement du chlore devrait être long*", indique le SDIS du Gard à France 3 Occitanie. Les actions d'extinction sont en cours : "*elles consistent à sortir les bacs qui contiennent le chlore de l'établissement et à les positionner dans un autre bac de rétention pour les arroser abondamment*". Les pompiers précisent que "*ces actions d'extinction peuvent provoquer des dégagements de vapeurs qui peuvent paraître importants*". [Une cellule spécialisée dans les interventions chimiques a été déployée sur place.]

### **La circulation coupée**

Côté circulation, deux routes départementales ont été coupées pour sécuriser le périmètre [...].

Si plusieurs routes ont été coupées, l'accueil scolaire des enfants ne serait pas impacté, ni sur la commune de Lédenon, ni sur celle toute proche de Meynes, selon les informations de la préfecture du Gard. [...]

Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/>

## Ressource 6 : Extrait P.O.I. BIFAUD INDUSTRY - Sommaire



# PLAN D'OPÉRATION INTERNE

## SOMMAIRE

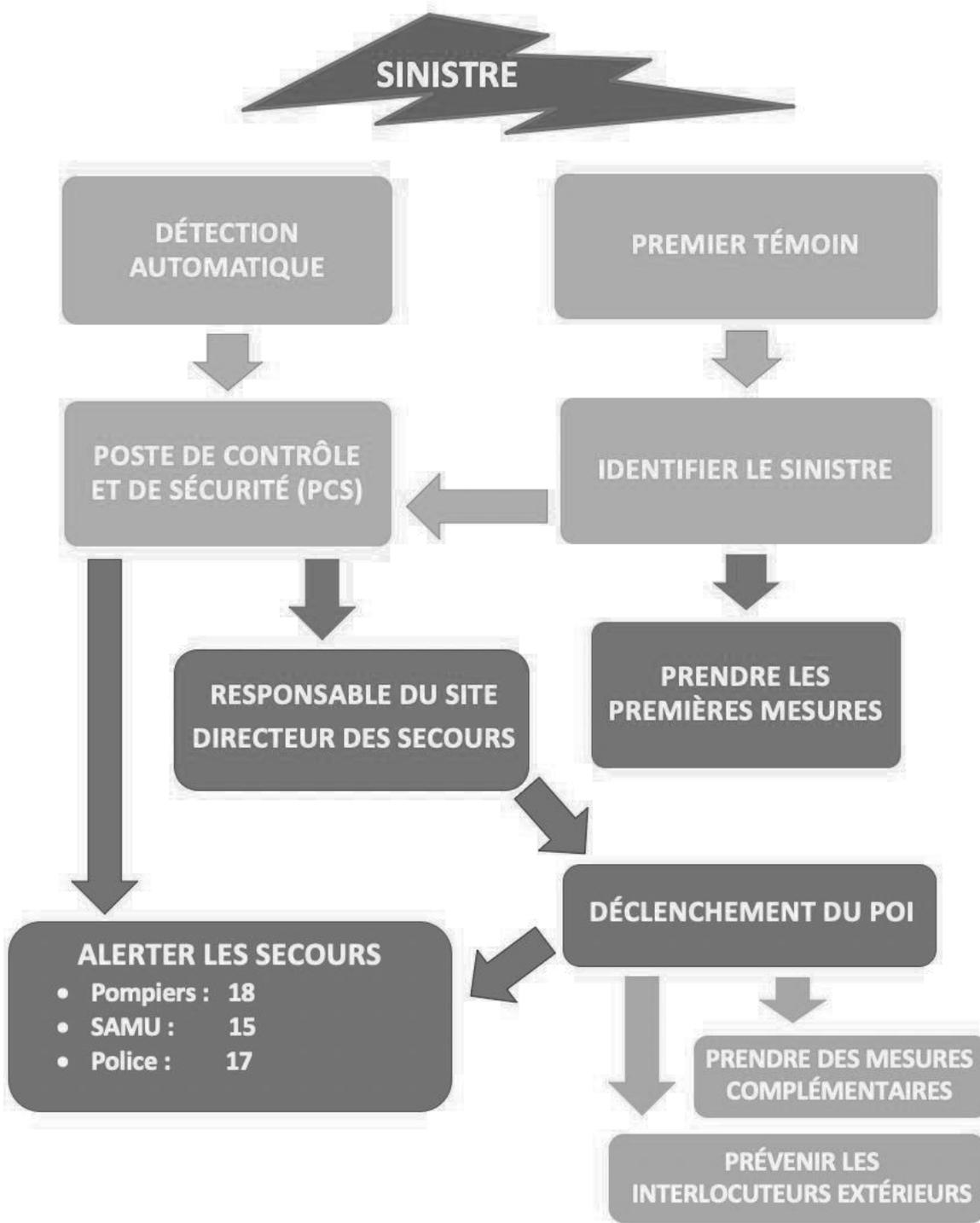
	CRÉATION	MAJ	PAGES
<b>CHAPITRE I - ALERTE</b>	20/12/11	09/10/24	<b>9</b>
• Schéma d'alerte			10
• Message d'alerte aux services de secours			11
• Message d'alerte aux interlocuteurs locaux			12
<b>CHAPITRE II - SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b>	20/12/11	09/10/24	<b>13</b>
• Situation dans le département			14
• Situation dans la zone d'activité			14
• Situation interne : plan de sécurité			16
<b>CHAPITRE III - ÉVALUATION DES RISQUES</b>	20/12/11	09/10/24	<b>17</b>
• Étude de danger - généralités			18
• Installations classées			18
• Autres sources de danger			21
• Autorisations et consignes			22
• Fiches d'évaluation des risques par zone			23
• Scénarii d'accident			27
<b>CHAPITRE IV - RECENSEMENT DES MOYENS</b>	20/12/11	09/10/24	<b>28</b>
• Moyens et localisation			29
• Plan de sécurité			33
• Matériels divers ( <i>par fonction</i> )			34
<b>CHAPITRE V - ORGANISATION DES SECOURS</b>	20/12/11	09/10/24	<b>35</b>
• En cas d'évacuation			36
• En cas de mise en œuvre du P.O.I.			37
• Fiches de fonction			38
<b>CHAPITRE VI - INFORMATION / COMMUNICATION</b>	20/12/11	09/10/24	<b>51</b>
• Information / communication - généralités			52
• Fiches de Données Sécurité			52
• Rapport d'accident			53
<b>CHAPITRE VII - EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT</b>	20/12/11	09/10/24	<b>54</b>
• Exercices - généralités			55
• Exemple de procédure d'organisation			56
• Suivi des exercices			58
<b>CHAPITRE VIII - COMPLÉMENTS PLANS</b>	20/12/11	09/10/24	<b>59</b>
• Plan de récolement voirie + réseaux humides			
• Plan de masse			
<b>ANNEXES</b>	20/12/11	09/10/24	<b>60</b>
• Fiche d'implantation des moyens de secours			
• Compte-rendu d'exercice			

Dernière mise à jour : 09/10/2024

Source : les auteurs



### SCHÉMA D'ALERTE



# Ressource 7 (suite) : Extrait P.O.I BIFAUD INDUSTRY - Chapitre I - Alerte



PLAN D'OPÉRATION INTERNE

## MESSAGE D'ALERTE AUX SERVICES DE SECOURS

<b>SOCIÉTÉ :</b> BIFAUD INDUSTRY	<b>ADRESSE :</b> ZAC - Route de Louvois 51350 Cormontreuil
----------------------------------	---

### NATURE DU SINISTRE :

<input type="checkbox"/> Incendie	<input type="checkbox"/> Déversement
<input type="checkbox"/> Fuite	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :

### LOCALISATION DU SINISTRE :

<input type="checkbox"/> Réception / Expédition	<input type="checkbox"/> Plateau d'évolution	<input type="checkbox"/> Hall de stockage
<input type="checkbox"/> Bureaux 1 <sup>er</sup> étage	<input type="checkbox"/> Réfectoire	<input type="checkbox"/> Quai de chargement
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		

### CAUSE APPARENTE (préciser) :

--

### CONSÉQUENCES MATÉRIELLES :

<input type="checkbox"/> Destruction partielle	<input type="checkbox"/> Propagation	<input type="checkbox"/> Pollution des eaux
<input type="checkbox"/> Destruction totale	<input type="checkbox"/> Risque de propagation	<input type="checkbox"/> Nuage fumées importantes
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		

### BLESSÉS :

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Si oui, préciser :
------------------------------	------------------------------	--------------------

### COUPURE DES FLUIDES :

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Si oui, préciser :
------------------------------	------------------------------	--------------------

### DIRECTION DU VENT (préciser) :

--

### POINT DE PRÉSENTATION : *Accès principal*

### MESURES PRISES OU EN COURS :

Évacuation du bâtiment	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Intervention de l'équipe de première intervention du site	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Déclenchement du P.O.I.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

**N° DE CONTRE-APPEL :** *numéro de l'appelant*

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ? / PUIS-JE RACCROCHER ?**

*Dernière mise à jour : 09/10/2024*

page 11

*Source : les auteurs*

## Ressource 7 (suite) : Extrait P.O.I. BIFAUD INDUSTRY - Chapitre I - Alerte



PLAN D'OPÉRATION INTERNE

### MESSAGE D'ALERTE AUX INTERLOCUTEURS LOCAUX

SERVICES	TÉLÉPHONE
PRÉFECTURE DE LA MARNE	03 26 26 10 10
MAIRIE DE CORMONTREUIL	03 26 82 05 53
PRÉFECTURE - DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	03 10 42 28 00

#### MESSAGE

**Ici la société**      BIFAUD INDUSTRY  
                            ZAC - Route de Louvois  
                            51350 Cormontreuil

---

**Je suis** M. Turlanot Guillaume et vous appelle au titre de Directeur des Opérations Internes

---

**Nous avons** : feu / explosion / fuite de produit dangereux / autre : .....

---

**Risques** :            à préciser en fonction de l'événement

---

**Mesures prises :**

- Déclenchement du P.O.I.
- Moyens internes mobilisés
- Sapeurs-pompiers sur place
- Évacuation de la société

---

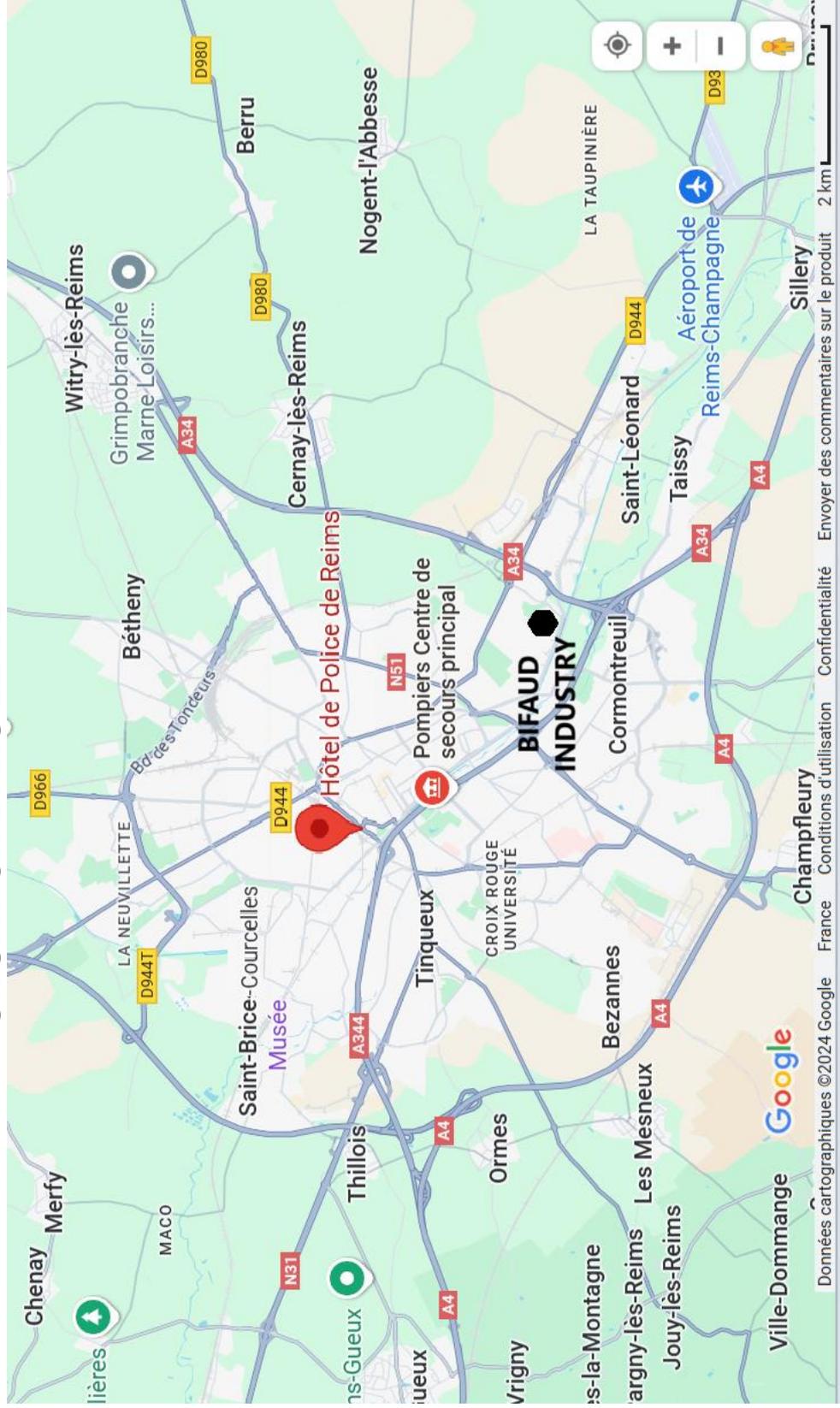
**Numéro de téléphone pour me contacter :**      03 26 22 50 30      ou      06 21 99 32 11

# Ressource 8 : Extrait P.O.I. BIFAUD INDUSTRY - Chapitre II - Situation géographique

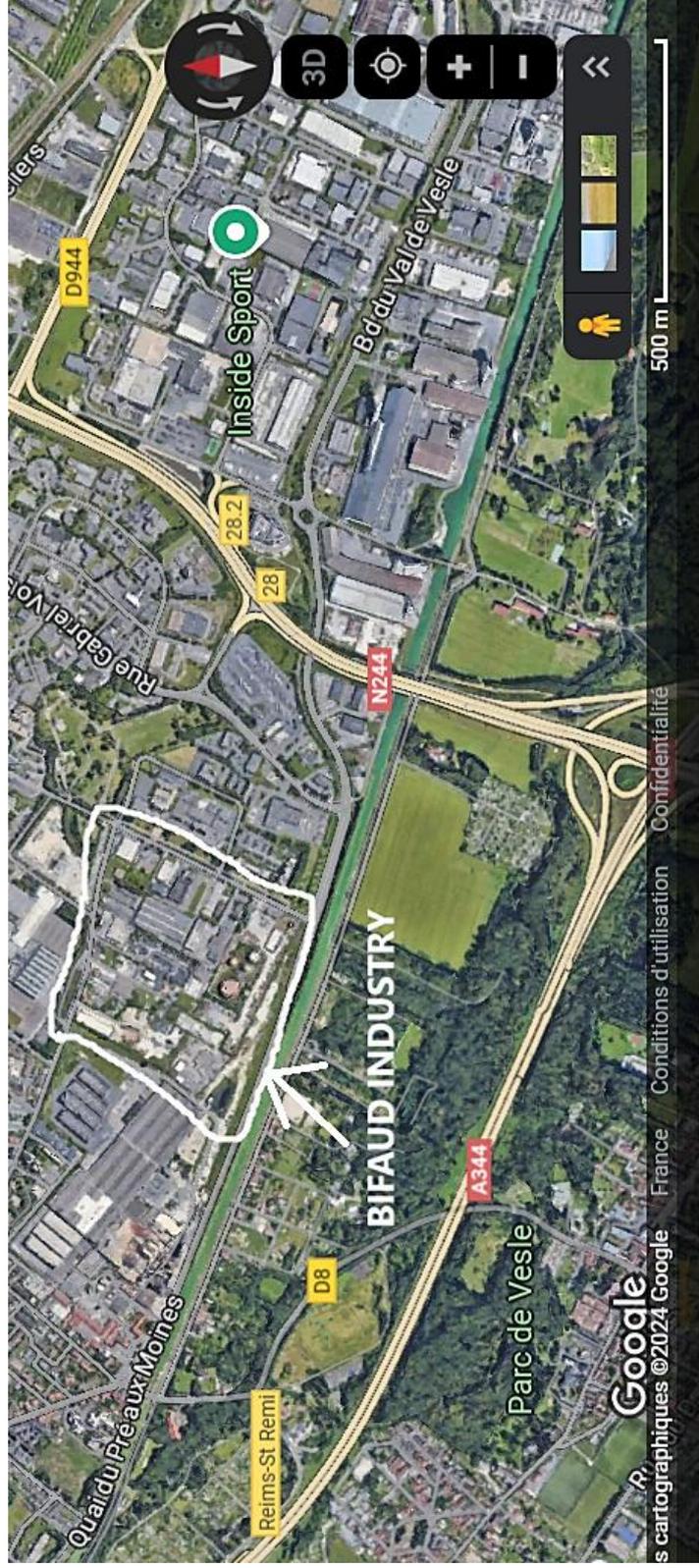


PLAN D'OPÉRATION INTERNE

## SITUATION DANS LE DÉPARTEMENT



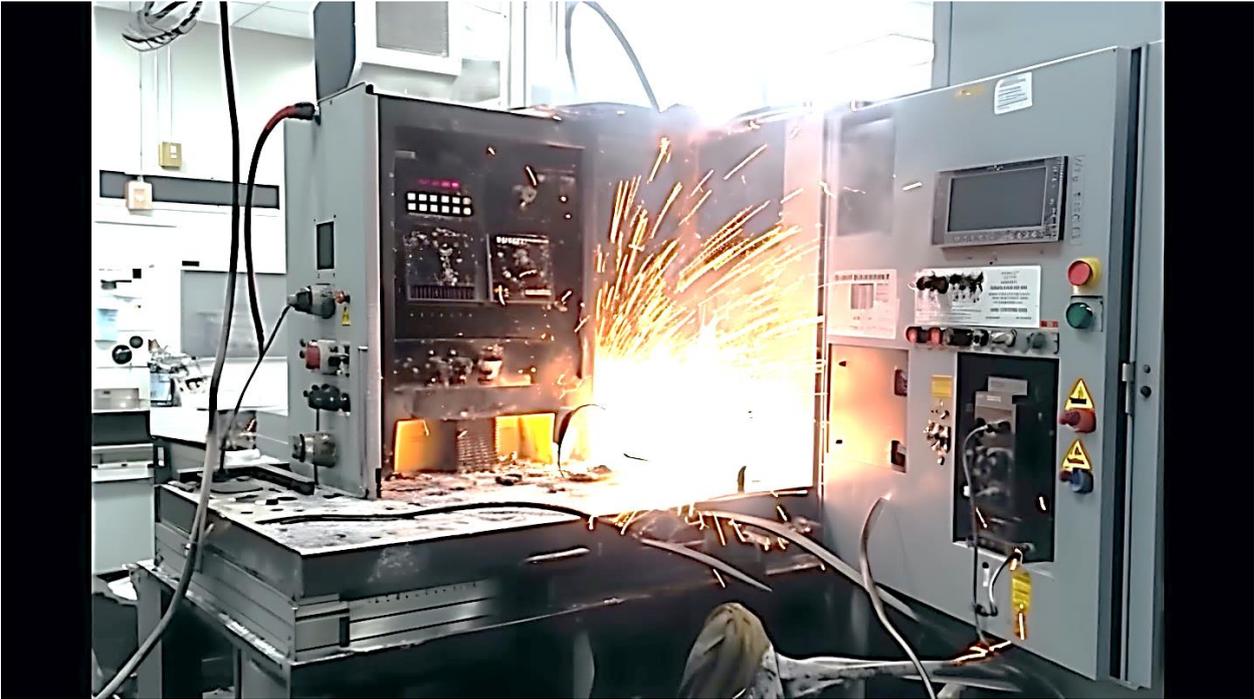
Ressource 8 (suite) : Extrait P.O.I. BIFAUD INDUSTRY - Chapitre II - Situation géographique



Source : Google - Modifié par les auteurs



**Ressource 10 : Sinistres survenus sur le site de BIFAUD INDUSTRY**



Source : <https://stock.adobe.com/fr>

# Ressource 11 : Extrait du guide thématique sur les exercices PPI (plan particulier d'intervention) - Sécurité civile

EXEMPLE DE FICHE ANIMATION POUR EXERCICE CADRE SUR UN PPI

GROUPE HORAIRE	VECTEUR DE COMMU- NICATION	ÉVÉNEMENTS	ANIMATION / JOUEUR		RÉACTION ATTENDUE
			ÉMETTEUR	RÉCEPTEUR	
18 h 05	Téléphone	Message adressé à la préfecture : "Fuite d'ammoniac sur un wagon citerne de 40 tonnes en cours de dépotage dans l'usine. Fort odeur d'ammoniac à l'extérieur de l'entreprise. Une patrouille de la gendarmerie se rend sur place, procède aux premières mesures de bouclage de la circulation de la ville de... Les sapeurs-pompiers sont présents sur place".	Animation basse	Directeur de cabinet	Objectif visé
etc...					

## 6.4. LES PARTICIPANTS

### • Les joueurs

Les joueurs, très nombreux sur un exercice PPI, doivent être alimentés tout au long du scénario. Dans le cas d'un exercice cadre, il faudra prévoir un représentant de chacun des services impliqués dans l'équipe chargée de monter le scénario. Ainsi, les incidents pour chaque service ou direction seront crédibles et feront jouer tout le monde.

En ce qui concerne les Maires, soit on les invite comme observateurs avant qu'ils ne deviennent joueurs, soit on les fait jouer pour qu'ils comprennent l'importance de leur rôle. Les retours d'expérience sur les exercices montrent qu'il leur est très difficile parfois de comprendre où ils s'inscrivent dans la gestion de l'événement. La création de Plans Communaux de Sauvegarde dans les communes est encore très récente et la culture du risque doit être développée.

Les écoles, dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sécurité, doivent être incluses comme joueuses dans les exercices notamment sur l'alerte.

### • Les figurants

Comme dans beaucoup d'exercices, il est souvent difficile de trouver des figurants. Il faut s'orienter vers les écoles de pompiers, de police, d'infirmières si le département en est doté. Ils peuvent ainsi observer la gestion d'une intervention en étant au cœur de l'action, ce qui constitue une expérience riche d'enseignements pour les intéressés. On peut aussi recourir à des étudiants poursuivant une scolarité liée à la gestion des risques, qui pourront également jouer le rôle d'observateurs.

Dans certains types d'exercice PPI, il est parfois prévu de faire passer des victimes dans les chaînes de décontamination. Il faut dans ce cas prévoir, pour les figurants, des vêtements spécifiques qui puissent être décapés (leur demander le cas échéant de porter de vieux vêtements) pour jouer les protocoles de déshabillage. Cela implique plusieurs contraintes :

- ◆ trouver un local où les figurants peuvent se changer ;
- ◆ récupérer leurs effets dans des sacs nominatifs ou faire en sorte qu'ils puissent être surveillés pour éviter tout problème de vol ensuite ;
- ◆ prévoir de pouvoir les rhabiller à la sortie de la chaîne ;
- ◆ surveiller que les figurants n'attrapent pas froid ;
- ◆ prévoir de restaurer les figurants car toutes ces opérations prennent du temps et ils devront arriver bien avant le démarrage de l'exercice ;
- ◆ en règle générale, il faut privilégier l'usage des fiches victimes autour du cou plutôt que celui du maquillage. Il est en effet plus facile de décrire sur les fiches les pathologies liées aux produits toxiques qui vont faire travailler les secouristes et les médecins. De plus, le maquillage prend souvent trop de temps.

◆ Dans le cas d'un exercice terrain, le dossier d'animation sera beaucoup plus succinct car le scénario doit se limiter aux premiers éléments qui "plantent le décor", et à quelques incidents injectés si besoin en fonction des objectifs visés. Il faut ensuite laisser l'initiative aux joueurs, ce qui permet bien souvent de découvrir des réactions non prévues dans le cadre de la planification. Il faut juste que le DIRANIM soit près des décideurs "joueurs". En effet, il arrive parfois que certains joueurs évaluent mal la gravité du scénario et il est important à ce moment là de recadrer le thème pour permettre d'atteindre tous les objectifs prévus.

## 6.3.3. Le dossier joueur

Dans le cadre, des exercices PPI, le dossier joueur comprend aussi la population et les médias si ceux-ci sont impliqués dans l'exercice. Les faire participer impose de divulguer une partie du scénario envisagé. En présence de personnes qui n'ont que très peu de connaissances opérationnelles, il est très important de bien leur expliquer ce qui va se dérouler devant eux et avec des mots qu'ils puissent comprendre. L'exercice est alors plus démonstratif mais il faut montrer de temps à autre ce que l'on sait faire et comment l'État met tout en œuvre pour protéger la population.

On trouvera aussi dans le dossier joueur les conventions d'exercice et de sécurité, essentielles sur un exercice PPI quel que soit le type (site industriel, CNPE ou grand barrage).

Source : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## Ressource 12 : Grille d'évaluation de la compétence « Intervenir sur un début d'incendie »

Nom de l'élève : .....

Classe : .....

				Note	Barème
A2.3T1 Utiliser les moyens de secours adaptés					/3
A2.3T2 Réaliser une extinction seule ou en binôme					/5
A2.3T3 Utiliser les moyens de transmission et les procédures radios					/3
A2.3T4 Intervenir en équipe					/3
A2.2T5 Sécuriser les lieux					/3
A2.2T6 Accompagner et orienter les services de secours et de lutte contre l'incendie					/3
<b>TOTAL</b>					<b>/20</b>

Source : les auteurs

## Ressource 13 : Extrait du référentiel du baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité

### Fonction 1 : La sécurité dans les espaces publics et privés

Pour cette fonction, il convient d'adopter une tenue, un comportement, une attitude conformes aux missions et d'adapter son discours en fonction de son interlocuteur

Activités	Tâches	Compétences	Critères d'évaluation de la performance
<b>A1.4 Intervenir en sécurité routière</b>	A1.4T1 Repérer les infractions routières A1.4T2 Protéger les lieux d'un accident de la circulation A1.4T3 Protéger un point école, un passage piéton A1.4T4 Gérer la circulation et les barrages routiers lors d'une manifestation A1.4T5 Prévenir les risques et les actes de malveillance	<b>A1.4C1</b> Identifier les infractions au Code de la route <b>A1.4C2</b> Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers <b>A1.4C3</b> Assurer la protection des lieux	Le lieu de l'accident est protégé. Les infractions au Code de la route sont correctement identifiées. Le risque lié au non-respect de la sécurité routière est contenu.

### Fonction 2 : La sécurité incendie

Pour cette fonction, il convient d'adopter une tenue, un comportement, une attitude conformes aux missions et d'adapter son discours en fonction de son interlocuteur

Activités	Tâches	Compétences	Critères d'évaluation de la performance
<b>A2.3 Éteindre un feu</b>	A2.3T1 Utiliser les moyens de secours adaptés A2.3T2 Réaliser une extinction seul ou en binôme A2.3T3 Utiliser les moyens de transmission et les procédures radios A2.3T4 Intervenir en équipe - Participer à la reconnaissance des lieux - Mettre en œuvre un dispositif hydraulique A2.3T5 Progresser dans la zone d'intervention avec ses équipements de protection individuelle (EPI) A2.3T6 Assurer l'interface entre le poste central de sécurité et les services de secours A2.3T7 Protéger, assurer le déblai et la surveillance du lieu du sinistre A2.3T8 Maintenir la capacité opérationnelle	<b>A2.3C1</b> Intervenir sur un début d'incendie <b>A2.3C2</b> Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site <b>A2.3C3</b> Réaliser des sauvetages <b>A2.3C4</b> Réaliser des mises en sécurité <b>A2.3C5</b> Mettre en œuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés <b>A2.3C6</b> Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements	Les moyens à engager sont identifiés conformément aux techniques professionnelles. Les gestes sont réalisés conformément aux techniques professionnelles. Le contexte de l'intervention est pris en compte. L'intégration dans la chaîne de secours est réussie. Les véhicules, les équipements et les matériels sont remis en état et sont opérationnels. Les règles relatives à sa propre sécurité sont respectées. Les règles relatives à la sécurité individuelle et collective sont respectées.
<b>A2.4 Rédiger des écrits professionnels et communiquer oralement</b>	A2.4T1 Sélectionner et organiser les informations à communiquer A2.4T2 Rédiger et formaliser les écrits professionnels A2.4T3 Rendre compte	<b>A2.4C1</b> Identifier et hiérarchiser les informations <b>A2.4C2</b> Rédiger des écrits professionnels <b>A2.4C3</b> Rendre compte oralement à sa hiérarchie	Les écrits sont rédigés en langage professionnel et en appliquant les règles de présentation, de transmission. La main courante est renseignée. Le langage professionnel est maîtrisé. Les normes écrites en vigueur sont respectées et la production est de qualité. Les informations recueillies et transmises sont pertinentes et indispensables.

### Fonction 4

#### La prévention

#### La protection des personnes, des biens et de l'environnement

Activité	Tâche	Compétences	Critères d'évaluation de la performance
	tenir pour limiter les effets nuisibles induits par les phénomènes naturels ou les activités humaines, industrielles et technologiques A4.3T4 Prendre les mesures conservatoires pour préserver les traces et les indices		préservés.

Source : <https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/index5bbf.html>

## Ressource 14 : Extrait du programme d'économie droit – baccalauréats professionnels - secteur des services

### Module 3 – La production : quelles évolutions ?

L'entreprise effectue des choix de combinaison des facteurs de production et recherche par son organisation productive une performance économique. Concomitamment aux évolutions sociales et environnementales, elle intègre d'autres dimensions de la performance. Le numérique influe sur la création de valeur et transforme l'organisation productive.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Pourquoi l'entreprise doit-elle dépasser la seule performance économique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les dimensions sociale et environnementale de la performance.</li> <li>- Expliciter les raisons d'entrer dans une démarche de RSE pour une entreprise</li> </ul>	<p>Performance économique, sociale, environnementale</p> <p>Responsabilité sociale des entreprises (RSE)</p> <p>Notoriété</p> <p>Rareté des ressources</p> <p>Normes et lois</p>	<p>L'entreprise intègre d'autres dimensions de la performance que le seul profit économique. La rareté de certaines matières premières, l'évolution de la culture d'entreprise ainsi que les enjeux de notoriété et d'image incitent l'entreprise à s'investir dans la RSE.</p> <p>Il s'agit pour l'élève d'appréhender, à partir de situations réelles, comment les performances sociale et environnementale sont prises en compte, sous différentes formes, par l'entreprise, que ce soit de sa propre initiative ou sous l'action d'incitations institutionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lois (Grenelle de l'environnement par exemple), normes (ISO 26000, ISO 14000, SA 8000 notamment), chartes... ;</li> <li>- pour certaines entreprises, il existe l'obligation de publication d'un rapport annuel dit « Rapport RSE ».</li> </ul> <p>Un lien avec les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) peut être envisagé : l'élève observe ce qui se réalise en la matière dans son entreprise d'accueil.</p>

Source : <https://eduscol.education.fr/document/25591/download>

## Ressource 15 : Rénovation de la voie professionnelle, le parcours différencié

LYCÉE PRO  
PLUS PROCHE  
DE MON  
AVENIR

**NOUVEAUTÉ 2024-2025**

**En fin d'année de terminale, un parcours différencié de 6 semaines**



Source : DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire)

## Ressource 16 : Équipement de l'espace pédagogique

Le plateau technique comprend :

- Deux salles de 24 places avec un accès à internet et au réseau local, équipées, pour chacune d'entre elles :
  - d'un tableau numérique interactif,
  - de 12 ordinateurs et de 6 tablettes.
- Une salle de 32 places avec le poste professeur relié à un accès internet, au réseau local et à un tableau numérique interactif.
- Un poste central de sécurité (PCS), avec un accès à internet et au réseau local.
- Un système de vidéoprotection pédagogique couvrant l'ensemble du lycée.
- Une aire de feu équipée de deux bacs à feu, d'un véhicule pédagogique sans bloc moteur.
- Du matériel pédagogique :
  - Sac prompt secours,
  - 6 extincteurs pédagogiques à eau pulvérisée avec additif,
  - 1 extincteur à poudre et 1 autre à CO<sup>2</sup>, fumigènes,
  - 12 postes émetteur-récepteur,
  - Progiciel intégrant les fonctionnalités de saisie de main courante et de suivi de ronde pointée,
  - Un système de sécurité incendie (SSI) pédagogique adressé,
  - 12 barrières Vauban,
  - Ruban de signalisation,
- Une salle dédiée au secourisme avec le matériel nécessaire,
- Un magasin pédagogique composé de portiques de sécurité et d'une salle d'appréhension.

*Source : les auteurs*